

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Me RAOUL de St Chély d'Apcher, 3E14037 AD Lozère, de septembre 1661 à décembre 1664, relevé de Claude GUERRIER

Numérisations René PELAT

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9939	1664/02/24	CM	Noalhac Termes	ALANCHE François CHARREYRE Agnès	François ALANCHE fils de + François et de feu Agnès GALET assisté de Vidal et Jean ALANCHE ses frères, d'une part et Agnès CHARREYRE de la Mole, fille d'Antoine et de Marguerite CHABANET de l'avis de ses père et mère et d'Alexandre CHABANET son oncle, d'autre. Le dit Antoine CHARREYRE fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens sous réserve d'usufruit et la dite Agnès CHABANET lui donne 100l., les donateurs vivant avec les futurs époux. Le dit François ALANCHE a promis d'apporter 500l. dont 200l. seront apportées par Vidal ALANCHE frère du dit François selon le contrat d'accord passé entre-eux	
9930	1664/01/17	Q	Blavignac La Fage St Julien	ALBARET Etienne et Vidal BONNAFOY Antoine et Antoine	Etienne et Vidal ALBARET père et fils de la Vayssère confessent avoir reçu d'Antoine et autre Antoine BONNEFOY, oncle et neveu de la Fouillarade deux vaches d'une valeur de 60l. données à Marguerite BONNEFOY future épouse du dit Vidal en son C.M. ci-dessus.	Antoine BONNEFOY père de la future dit Torrandou signé ALBARET
9926	1664/01/17	CM	Blavignac La Fage St Julien	ALBARET Vidal BONNAFOY Marguerite	Vidal ALBARET de la Vayssère fils d'Etienne et de + Anne PICHON d'une part et Marguerite BONNEFOY de la Fouillarade fille d'Antoine et de Guillaumette BONNEFOY d'autre. Les dits Antoine et Guillaumette BONNEFOY constituent à la future, dot de 500l., 2 vaches, 6 brebis, 3 robes..... de même le dit Etienne ALBARET fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens sous réserve d'usufruit et se départit de l'hérité contenue au T. de la dite + PICHON du 28/02/1652 par Me BROS .	mention d'autre Antoine at Antoine BONNEFOY oncle et frère de la future. Présence de Pierre ALBARET frère du futur. Signé ALBARET
9867	1663/06/01	Acc.	St Chély d'Apcher	ALBET Etienne, notaire VIDAL Antoinette	Il y a accord entre Me Etienne ALBET et Marguerite VIDAL vve de Vidal BRUN sur un litige les opposant concernant "l'aturage" du chapiol et grange du dit Me ALBET. La dite VIDAL pourra en jouir moyennant 25l. que le dit Me ALBET confesse avoir reçu.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9793	1662/09/06	T	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	ALBUISSON Catherine vve de JULHIEN Jean	à Agnès JULHIEN sa fille femme de Jean BOUQUET 18l.; institue Antoinette JULHIEN son autre fille son H.U.	
9947	1664/03/17	T	St Chély d'Apcher (la Clause)	ALBUISSON Vidal	à Jeanne et Catherine ALBUISSON ses filles à chacune 240l.; à Antoine ALBUISSON son fils 50l.; à Jacques ALBUISSON son autre fils 5s.; institue Benoît ALBUISSON son fils aîné son H.U.	
9916	1663/12/02	Q	St Chély d'Apcher Termes	ALBUISSON Vidal et Benoît POULALHON Barthélémy	Vidal et Benoît ALBUISSON père et fils des Clauses confessent avoir reçu de Jean et Barthélémy POULALHON de Chabanette, beau-frère du dit Benoît, 160l., une robe et 5 brebis en déduction de la dot constituée à Jeanne POULALHON en son C.M. avec Benoît ALBUISSON.	
9730	1662/02/02	Q	St Chély d'Apcher Termes	ALBUISSON Vidal et Benoît POULALHON Jean et Barthélémy	Vidal et Benoît ALBUISSON père et fils des Clauses confessent avoir reçu de Jean et Barthélémy POULALHON de Chabanette, 360l., une vache et son veau, 2 couvertures et 2 linceuls en déduction du C.M. de Jeanne POULALHON avec Benoît ALBUISSON par Me RAOUL mon père.	
9935	1664/02/17	Q	La Fage Montivernous	ALDIN Claude ALDIN Bernard	Claude ALDIN fille de + Jean du Pouget confesse avoir reçu de Bernard ALDIN son frère une vache et son veau légués à la dite Claude par + Bernard ALDIN son oncle en son T. par Me RESCOUSSIER	
9861	1663/05/14	Q	St Chély d'Apcher St Alban sur Limagnole	ALHIER Antoine et THOMAS Catherine PRADENC Pierre	Me ALHIER, maréchal, et Catherine THOMAS mariés confessent avoir reçu de Pierre PRADENC de Grazières Menoux 60l. En moins du contrat d'accord entre les parties du 04/05/1659 reçu par mon père.	signé A. ALHIER
9887	1663/07/14	Q	St Chély d'Apcher	ALHIER Catherine ALHIER Antoine, maréchal	Catherine ALHIER vve de Jean REYLET confesse avoir reçu d'Antoine ALHIER son père 30l. En déduction de la dot constituée en son C.M.	
9753	1662/04/23	T	St Chély d'Apcher	ALHIER Françoise	institue sa sépulture en l'église des RR.PP. Cordeliers. Lègue à Vidal, Antoine, Guillaume et autre Vidal BOULET ses fils, à chacun 100l.; à Jacques BOULET son petit-fils, fils de Vidal, 30l.; institue Catherine BOULET sa fille son H.U. par laquelle elle entend que Me Antoine BOULET son mari soit nourri et entretenu en sa maison et qu'après son décès les honneurs funèbres lui soient rendus.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9681	1661/10/26	Tra.	Sommières (30) St Chély d'Apcher	ALHIER Jeanne et RIMEIZE Jean BOIGES Mathieu, tisserand	Jeanne ALHIER vve de Pierre DELRANC et Jean RIMEIZE son beau-fils mari de Marguerite DELRANC ont quitté, remis et cédé à Mathieu BOIGES beau-frère de la dite ALHIER les droits que les dits ALHIER, RIMEIZE et Marguerite DELRANC ont pour la répétition de dot de la dite ALHIER ainsi que sur les droits du + DELRANC sur les succession d'autre + Pierre DELRANC et + Antoinette RODIL ses père et mère. Le tout pour 315l.	mention d'Isabeau CONORT femme en seconde noce de Pierre DELRANC ayeul.
9672	1661/10/02	CM	St Chély d'Apcher	AMOUROUX André, tisserand JOUGLARD Jeanne	André AMOUROUX d'une part et Jeanne JOUGLARD fille de + Antoine et de + Andrée JAMMES. La dite Jeanne JOUGLARD s'est constituée dot de tous ses biens dont les 150l. du contrat ci-dessus	
9917	1663/12/23	Q	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Mathieu, tisserand CHALVET Durand, maçon	Mathieu AMOUROUX confesse avoir reçu de Durand CHALVET son beau-frère 66l. En déduction de la dot constituée à Marguerite ENJALVIN en son C.M. par moi notaire	cf : 9913
9913	1663/11/28	CM	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Mathieu, tisserand ENJALVIN Marguerite	Mathieu AMOUROUX d'une part et Marguerite ENJALVIN fille de + Antoine et de + Catherine MALGLOIRE d'autre. Durand CHALVET beau-frère de la dite Marguerite ENJALVIN pour tous ses biens et droits, lui constitue dot de 100l.	cf : 9917
9951	1664/03/18	Acc.	St Chély d'Apcher	ATGER Etienne et BOUCHARENC Jeanne TAVERNIER Jean et BOUCHARENC Madeleine	accord de partage entre les deux couples mariés de la maison sise rue du Four qu'ils possèdent en commun.	
9962	1664/05/08	V	St Chély d'Apcher	AVIGNENT Claude, docteur en droit MUSNIER Claude et Jean, marchands	Sieur Claude AVIGNENT vend à Claude et Jean MUSNIER, père et fils 9 cartonnées de terre à prendre d'un champ pour 100l.	mention de + Catherine BENEL vve de Me Jean ROUX, de Me Etienne ROUX et de Jean ROUX signé : AVIGNENT, MUSNIER

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9943	1664/02/28	Tra.	St Chély d'Apcher	AVIGNENT Claude, docteur en droit PANAFIEU Pierre, bourgeois	Me Claude AVIGNENT cède à Sieur Pierre PANAFIEU les 631.10s. contenus en l'obligation portant hypothèque d'un champ, consentie en sa faveur par Louis CAZALEDES de Pontarchat. Ceci pour 63l.	signé : AVIGNENT, PANAFIEU
9727	1662/01/22	CM	St Chély d'Apcher Les Bessons	BARRIER Antoine CHARGELIN (?) Catherine	Antoine BARRIER fils de + Gonnet et de + Jeanne GALIN d'une part et Catherine CHARGELIN fille de + Antoine et de + Charlotte SAINT FLOUR de la Rouveyre d'autre. La dite future s'est constituée dot de tous ses biens et droits dont ses meubles, bestail, robe... faisant 94l.	
9984	1664/07/17	CM	St Chély d'Apcher	BARRIER Antoine, tisserand GAVOT Agnès	Antoine BARRIER d'une part et Agnès GAVOTTE fille de + Antoine et de + Catherine SAVY. La dite GAVOTTE s'est constituée dot de tous ses biens. Jeanne AMOUROUX vve de Barthélémy SAVY donne à la future un cestier de blé	
9957	1664/04/27	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	BARTHELEMY Jacques CHALVET Antoine, bourgeois	Jacques BARTHELEMY habitant la métairie de Barbus vend à Sieur Antoine CHALVET un champ sis à la Védrine pour 240l. payées par l'annulation d'une promesse consentie par le dit BARTHELEMY au dit CHALVET	signé : BARTHELEMY, CHALVET
9806	1662/10/19	V	Nasbinals St Chély d'Apcher	BERGER Jean BRESCHET Antoine, bourgeois	Jean BERGER de Rieutortet vend à Sieur Antoine BRESCHET 5 charretées de foin à prendre d'un champ sis à Rieutortet pour 364l. Annulant entre autre une obligation de 264l.6s. du 19/10/1658 par Me HERMET.	signé BRESCHET
9910	1663/11/18	Q	St Chély d'Apcher	BES Jean tanneur BOUDON Raymond, teinturier	Jean BES fils de + Mathieu, confesse avoir reçu de Raymond BOUDON son oncle, 30l. en déduction du contrat entre les parties	
9714	1662/01/10	Q	St Chély d'Apcher	BES Jean vieux, tanneur BES Jean, tanneur	Jean BES vieux confesse avoir reçu de Jean BES son frère 26l.12s. En déduction du contrat d'accord passé entre les parties et Mathieu BES leur père du 19/10/1661 par moi notaire.	
9678	1661/10/19	Acc.	St Chély d'Apcher	BES Mathieu et BES Jean BES Jean	Il y a accord entre Mathieu BES et Jean BES jeune père et fils solidaires de payer à Jean BES vieux fils et frère des dits pour régler les sommes données au dit Jean BES vieux en faveur de son mariage le 09/02/1642 par le dit Mathieu et Jeanne GIBAL sa femme.	signé : M. BES, J. BES, Jean BES

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9781	1662/06/23	Q	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Jean, tisserand ALHIER Catherine	Jean BESSEYRE confesse avoir reçu de Catherine ALHIER vve de Jean REYLET aussi tisserand, 9l. pour reste et entier paiement de l'obligation dont le dit + REYLET était engagé suite à contrat d'accord du 03/11/16656 par Me RAOUL mon père.	
9781	1662/06/23	Q	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Marguerite ALHIER Catherine	Marguerite BESSEYRE fille de + Alexandre acquitte Marguerite ALHIER vve de Jean REYLET du lég de 6l. fait par + autre Marguerite BESSEYRE sa sœur et première femme du dit REYLET.	
9755	1662/05/01	V	Fau de Peyre (Salelles)	BOISSONADE Jean BOISSONADE Blaise	Jean BOISSONADE fils et héritier de + Aldebert vent à Blaise BOISSONADE son frère une partie de champ contenant 9 cartonnées de terre pour 84l.	
9703	1661/12/14	Obl.	Termes St Chély d'Apcher	BONNAFE Alexandre CHALVET Jacques, bourgeois	Alexandre BONNAFE du Cheylar confesse devoir à Sieur Jacques CHALVET 160l. pour plusieurs obligation consenties par le dit BONNAFE à + demoiselle Jeanne DERBOUZE femme de + Jacques CHALVET	signé CHALVET
9977	1664/06/16	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	BONNAFE Jean BRUGEIRON Pierre, notaire	Jean BONNAFE dit Raoulet de la Fouillarade vend à Me Pierre BRUGEIRON un champ sis à la Fouillarade contenant 10 cartonnées de terre plus un champ sis à Sarroul contenant 3 cartonnées de terre, pour 78l.5s. annulant diverses obligations dont l'une consentie par Barthélémy BONNAFE père du dit Jean	signé BRUGEIRON
9993	1664/10/26	Q	St Chély d'Apcher	BONNEFOY Jacques, chandelier FOSSE Jean, charpentier	Jacques BONNEFOY confesse avoir reçu de Jean FOSSE son beau-père 48l, une couverture et 2 linceuls en déduction du C.M. de Marguerite FOSSE du 07/01/1661 par Me RAOUL mon père.	mention de + Delphine RAMADIER épouse du dit FOSSE cf : 9614
9696	1661/11/27	Q	Ste Colombe de Peyre Fau de Peyre	BONNEFOY Jean BONNEFOY Jean	Jean BONNEFOY natif du Chambon et demeurant au Cher confesse avoir reçu Pierre, autre Pierre, Jean, Antoine, autre Antoine, Guillaume et Catherine BONNEFOY ses frère et sœur,	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9697	1661/11/27	Q	Ste Colombe de Peyre Fau de Peyre	BONNEFOY Jean BONNEFOY Pierre, Pierre, Jean, Antoine, Antoine, Guillaume et Catherine	Jean BONNEFOY natif du Chambon et demeurant au Cher confesse avoir reçu de Pierre, autre Pierre, Jean, Antoine, autre Antoine, Guillaume et Catherine BONNEFOY ses frères et sœur, 30l. données en son C.M. avec Marguerite CHARBONNIER par Me DALLE.	
9999	1664/12/05	Q	Albaret le Comtal	BONNEFOY Jean BONNEFOY Pierre	Jean BONNEFOY originaire du Puech del Mont et habitant au Chambon, confesse avoir reçu de Pierre BONNEFOY son père de Lacham 10l. du leg de + Catherine BONNEFOY mère du dit Pierre en son T. du 26/05/1654 par Me RAOUL.	
9783	1662/06/25	Acc.	Termes La Fage St Julien	BONNEFOY Laurent BONNEFOY Jean	pour mettre fin au procès entre Laurent BONNEFOY natif d'Aubuges et marié à Fenestre et Jean BONNEFOY son frère d'Aubuges, concernant les droits paternels, maternels et fraternels, un accord est trouvé moyennant le paiement par le dit Jean de 300l.	
9792	1662/08/24	Q	Les Bessons (Beyres)	BONNEFOY Pierre TIEULHON Pierre	Pierre BONNEFOY confesse avoir reçu de Pierre TIEULHON 30l. du leg fait par + Jean TIEULHON, frère du dit Pierre dont il est héritier, en faveur d'Antoinette BOUCHARENC femme du dit BONNEFOY et nièce du dit Jean, en son T. par Me BARAL.	présence de Jean BONNEFOY de Combret frère du dit Pierre BONNEFOY.
9749	1662/04/12	Q	Albaret Ste Marie Blavignac	BONNET Antoine, Jean et Marguerite PEYRUS Jean	Antoine, Jean et Marguerite BONNET père, fils et fille de la Roche confessent avoir reçu de Jean PEYRUS de Rouveyret 14l.9s. pour fin et entier paiement de la répétition de dot de la dite Marguerite BONNET reconnue par + Pierre PEYRUS son mari dont le dit Jean est héritier.	
9887	1663/08/12		Les Bessons (Treidos)	BONNET Jeanne	Jeanne BONNET vve de Guillaume BOUCHARENC sachant qu'Antoine BOUCHARENC son fils avait devant Me CONORT (Albaret) fait reconnaissance en faveur de Jeanne PORTEFAIX sa femme de la somme de 74l., la dite BONNET ratifie l'acte.	
9715	1662/01/12	Q	Termes Fournels	BONNET Pierre BONNET Guillaume	Jean BONNET natif des Aussets et demeurant à Chantejal confesse avoir reçu de Guillaume BONNET des Aussets 30l. léguées par + Etienne BONNET leur père en son T. par Me DAUNIS.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9831	1663/01/22	CM	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	BOUCHARD Antoine SARRUT Jeanne	Antoine BOUCHARD du moulin de Tatula, fils de + Charles et de + Arliande BOUCHARENC d'une part et Jeanne SARRUT fille de Jean et de Marguerite TISSANDIER du Puech, assistée de sa mère, de Blaise et Guillaume SARRUT ses cousins et de Jean TISSANDIER d'Almont, d'autre. La dite Marguerite TISSANDIER donne à sa fille tous ses biens et droits à charge pour la future de la nourrir, entretenir, et lui verser une pension annuelle. La dite future s'est constituée dot de tous ses biens dont 2 brebis, 2 coffres fermant à clé, un métier à filer.....	
9777	1662/06/14	CM	Les Bessons Albaret le Comtal	BOUCHARENC Antoine PORTEFAIX Jeanne	Antoine BOUCHARENC de Treidos fils de + Guillaume et de Jeanne BONNET d'une part et Jeanne PORTEFAIX fille de + Jean et d'Astruge PRADAL d'Andes d'autre. La dite Jeanne BONNET confirme la donation de la moitié de ses biens faite au dit Antoine dans son C.M. avec + Jeanne RIMEIZE fille de Jean, reçu par Me RAOUL mon père le 01/09/1658. La dite Jeanne PORTEFAIX s'est constituée dot de tous ses biens. le dit Jean RIMEIZE vieux renonce aux prétentions qu'il pourrait avoir sur la répétition de dot de + Jeanne RIMEIZE sa fille moyennant 60l.	
2	1664/12/08	T	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Antoine, tireur de laine	à Catherine et Anne BOUCHARENC ses filles, à chacune 60l.; à Nöé BOUCHARENC son fils 15l.; institue Marguerite GALHARDON sa femme son H.U.	
9979	1664/06/18	Acc.	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Jean et ASTRUC Charlotte, Pierre COURTIOL et Catherine BOUCHARENC MICHEL de Vitalis	par contrats du 22/11/1659 devant Me HERMET, Jean BOUCHARENC et Charlotte ASTRUC mariés ainsi que Catherine BOUCHARENC leur fille et Pierre COURTIOL son mari ont vendu pour 800l. À Sieur Vitalis de MICHEL bailly des terres d'Apcher, 4 pièces de terre, lesquelles le même jour ont été arrentées aux vendeurs à raison de 16l.17s. par année. Faute de paiement le dit Sieur de MICHEL a fait effectuer une saisie sur les débiteurs. Pour solder ce différent les dits BOUCHARENC et COURTIOL trouvent un accord avec le Sieur de MICHEL.	signé MICHEL

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9695	1661/11/24	CM	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Noël MARTOURET Agnès	Noël BOUCHARENC fils de + Vidal et de Catherine COLOMB d'une part et Agnès MARTOURET fille de François et d'Antoinette CHALVET d'autre. Les dits MARTOURET et CHALVET père et mère de la future lui font donation de tous leurs biens et droits sous réserve d'usufruit leurs vies durant	signé F. MARTOURET
9764	1662/05/11	Q	Blavignac La Fage St Julien	BOUDOLIN Etienne POULALHON Pierre	Etienne BOUDOLIN originaire du Viala et habitant Chassagnes confesse avoir reçu de Pierre POULALHON son beau-frère du Viala 60l. sur la somme du contrat d'accord entre eux par Me HERMET.	signé : BOUDOLIN, POULALHON
9812	1662/11/19	Obl.	Termes (Martel)	BOUDOLIN Mathieu ALHIER Pierre	Mathieu BOUDOLIN originaire de Plagnes à présent résidant à la métairie de Martel confesse devoir à Pierre ALHIER 147l. Pour l'arrentement de la susdite métairie	signé ALHIER
9790	1662/08/11	Q	St Chély d'Apcher	BOUDON Jean, marchand BRESCHET Antoine, bourgeois	Sieur Jean BOUDON confesse avoir reçu de Sieur Antoine BRESCHET 100l. Sur les 107l.15s. des dépens et intérêts obtenus par le Sieur BOUDON des juges suite à une obligation dont+ Pierre BRESCHET père du dit Antoine était obligé envers les hoirs de + Antoine BOUDON.	signé : BOUDON, BRESCHET
9811	1662/11/17	Q	St Chély d'Apcher	BOUDON Jean, marchand BRESCHET Antoine, bourgeois	Me Jean BOUDON fils et héritier de + Me Antoine BOUDON et de + Catherine HERMET confesse avoir reçu de Sieur Antoine BRESCHET 574l. Comme entier paiement des 1000l. de l'obligation de + Pierre BRESCHET père du dit Antoine consentie par les Feux BOUDON et HERMET le 05/08/1650 par Me RAOUL mon père.	signé : BOUDON, BRESCHET
9747	1662/04/05	V	Bacon l'Eglise	BOUDON Pierre TEISSEDRE Jean	Jean BOUDON vend à Pierre TEISSEDRE une partie de champ pour 40l.	
9687	1661/10/31	Q	St Chély d'Apcher	BOUE (ou BOUT) Anne CHALVET Jacques, bourgeois	Anne BOUE vve de Vidal BOSSE confesse avoir reçu de Sieur Jacques CHALVET 60l. Suite au contrat de vente du 04/09/1657 devant Me RAOUL mon père.	Citée Jeanne RAMADIER veuve de Vital CONSTAND de Treidos (Les Bessons). signé CHALVET

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9934	1664/02/11	Q	La Fage St Julien	BOURRIER Jean BRASSAC Antoine	Jean BOURRIER de Recoules, mari de Philippe BRASSAC confesse avoir reçu de' Antoine BRASSAC jeune, son beau-frère du Viala, 120l. pour reste et entier paiement de la constitution faite à la dite Philippe en son C.M. par Me RAOUL mon père.	
9797	1662/09/14	Q	Marvejols St Chély d'Apcher	BOYER Pierre, tanneur BOUDON Jean marchand	Me Pierre BOYER confesse avoir reçu de Me Jean BOUDON son beau-frère, 700l. en déduction de la dot constituée à Jeanne BOUDON femme du dit BOYER en son C.M. par Me RAOUL mon père.	signé BOUDON
9936	1664/02/18	CM	La Fage St Julien	BRASSAC Antoine MOURGUE Jeanne	Antoine BRASSAC jeune du Viala d'une part et Jeanne MOURGUE de Recoules, fille de + Guillaume et de + Jeanne VEDRINE d'autre. La dite Jeanne MOURGUE s'est constituée dot de tous ses biens et droits dont 504l., une robe	présence de Pierre MOURGUE frère de la future
9768	1662/05/21	CM	La Fage St Julien Albaret Ste Marie	BRASSAC Antoine VEDRINE Jeanne	Antoine BRASSAC de Recoules fils de + Durand et de + Catherine ROUGIER assisté d'Antoine FOURNIER son beau-frère du lieu, d'une part et Jeanne VEDRINE de la Roussille fille de Jean et de Marguerite SAVY d'autre. Les dits Jean VEDRINE et Marguerite SAVY font donation à la future de la moitié de tous leurs biens et droits. le dit Antoine FOURNIER à constitué au futur, son beau-frère, la somme de 600l. dont 360l. du leg fait au dit Antoine BRASSAC par ses feux père et mere.	
9686	1661/10/31	T	St Chély d'Apcher	BRASSAC Jean	à Françoise, Isabeau et Catherine BRASSAC ses filles, à chacune 200l.; à Jacques et Jean BRASSAC ses fils, à chacun 250l.; institue Catherine CHASTANG sa femme son H.U.; présence de Jacques BRASSAC frère du testateur	le testateur originaire de Sarroul et demeurant en la métairie del Chapella du Sieur du Roc signé : BRASSAC

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9698	1661/11/27	Tra.	Rimeize St Chély d'Apcher	BRASSAC Jean ALBET Etienne, notaire	Jean BRASSAC de Mazeirac subroge Me Etienne ALBETa ses droits et hypothèque qui lui appartiennent sur un pré et pâturage sis aux Bessons pour la somme de 228l. payées pour 128l. Dont le dit BRASSAC était engagé par contrat du 06/07/1659 et 105 pour le reste de l'arrentement de la métairie du Sieur ALBET.	mention de + Jean RAMADIER et de + Jeanne BESOMBES (incertain) beau-père et belle-mère du dit BRASSAC signé ALBET cf : 9448
9838	1663/01/29	Q	St Chély d'Apcher Les Bessons	BRESCHET Antoine, bourgeois BOUCHARENC Jean	Sieur Antoine BRESCHET fils et héritier de Pierre BRESCHET confesse avoir reçu de Jean BOUCHARENC de la Védrine, fils de + Barthélémy 50l. pour fin et entier paiement de la vente faite par le dit + Pierre le 02/06/1651	signé BRESCHET
9771	1662/05/24	Acc.	St Chély d'Apcher Les Bessons	BRESCHET Antoine, bourgeois HERAL Catherine et X. JUL.HIEN	le 23/04/1631 + Jacques JULHIEN mari de Catherine HERAL de la Rouveyre à consenti vente devant Me RAOUL à + Sieur Pierre BRESCHET père de Sieur Antoine BRESCHET d'un pré et champ joignant sis à la Rouveyre pour 200l. ,contenant l'annulations de diverses obligations de + Mathieu HERAL père de la dite Catherine. Comme il y avait procès entre le dit BRESCHET d'une part et Catherine HERAL et sa fille d'autre, il y a accord entre les parties moyennant le paiement de 42l. par le dit BRESCHET pour tous droits et suppléments.	signé BRESCHET
9921	1664/01/09	T	St Chély d'Apcher	BRESCHET Jeanne	à Pierre DALMAS second du nom, son fils, 36l.; à Marguerite DALMAS sa fille 135l, toutes ses robes, habillement et linge; institue Pierre DALMAS son fils aîné son H.U.	la testatrice femme de Pierre DALMAS, couturier
9767	1662/05/19	V	Les Bessons (la Rouveyre)	BROS Pierre AMBERT Jacques	Pierre BROS fait vente à Jacques EMBERT un jardin contenant 2 boisseaux de terre plus la place pour faire un four où cuire le pain pour 12l.	
9800	1662/10/07	Q	La Fage St Julien (Alauzier)	BRUN Antoine BRUN Etienne	Antoine BRUN jeune, fils de + Antoine confesse avoir reçu d'Etienne BRUN son frère une vache et son veau, une velle et 8 vassines légués par le codicille que fit son père le 11/03/1649 par Me FILHON (Termes) et acquitte son frère de la jouissance de la moitié de deux champs pour les 12 années du leg moyennant 22l.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9669	1661/09/21	Q	St Chély d'Apcher	BRUN Pierre, tisserand PRADAL Antoine	Pierre BRUN confesse avoir reçu d'Antoine PRADAL son beau-frère 4 linceuls et une couverture constitués par le dit PRADAL et Jeanne BES mariés au C.M. du dit BRUN avec Marguerite PRADAL par Me HERMET.	signé : BRUN, PRADAL
9670	1661/09/21	Q	St Chély d'Apcher	BRUN Pierre, tisserand PRADAL Antoine	Pierre BRUN confesse avoir reçu d'Antoine PRADAL son beau-frère 3l.10s. constitués par le dit PRADAL et Jeanne BES mariés au C.M. du dit BRUN avec Marguerite PRADAL par Me HERMET.	signé : BRUN, PRADAL
9701	1661/12/08		Les Bessons	BRUNET Antoine BOYER Jean	accord de permutation de biens entre les parties.	
9719	1662/01/21	CM	St Chély d'Apcher	BUFFAU Jacques, serrurier BOUCHARENC Hélix	Jacques BUFFAU fils de + Geraud et d'Anne PASCAL d'une part et Hélix BOUCHARENC fille de + Jean et de + Jacqueline LIEUTARD (incertain) d'autre. La dite Hélix BOUCHARENC s'est constituée dot de tous ses biens et droits dont la somme de 150l. La dite PASCAL fait donation à son fils de la maison sise dans l'enclos de la ville, confrontée à la maison donnée à Claude BUFFAU son autre fils, sous réserve de payer à Jeanne BOUCHARENC soeur de la future 112l.10s. d'une hypothèque et à Pierre et autre Claude BUFFAU ses autres fils habitant en Languedoc 24l. à chacun.	note Claude BUFFAU et Jeanne BOUCHARENC sont mariés d'où naissance St Chély en 1664
9700	1661/12/01	Acc.	St Chély d'Apcher Fournels	BUFFIER Jacques, tisserand BUFFIER Mathieu	Il y a accord entre Jacques BUFFIER et Mathieu BUFFIER son frère aîné pour mettre fin au procès qu'ils ont concernant les biens de leurs feux père et mère moyennant le paiement de 20l. par le dit Mathieu audit Jacques.	
9741	1662/02/21	Don.	St Chély d'Apcher	CAYRON Jeanne	Jeanne CAYRON fille de + Antoine fait donation à cause de mort à la confrérie des Pénitents Blanc de 3l. et à Jacques RAOUL, Raymond CHASTANG tisserand, Pierre COULY fils de + Guillaume et à Agnès RICOU de 3l. à chacun pour les bienfaits reçus d'eux, sommes à prendre sur une obligation que Marguerite PAGES femme de Jean GALIN lui doit.	
9919	1663/12/31	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	CHABANON Pierre BRESCHET Antoine, bourgeois	Pierre CHABANON vend à Sieur Antoine BRESCHET 12 quintaux de foin pour 57l. à prendre sur un pré sis au Viala, la somme correspondant aux comptes faits entre les parties de la censive dûe pour la métairie du dit CHABANON pour les 6 dernières années.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9952	1664/03/18	T	St Chély d'Apcher	CHABERT Anne	à Anne MATHIEU fille aînée de Mathieu MATHIEU 61.; à Marguerite GIRARD sa fille femme de Mathieu MATHIEU 67l.10s.; institue Antoine GIRARD son fils son H.U.	la testatrice vve de Pierre GIRARD
9798	1662/10/05	CM	St Chély d'Apcher	CHABERT Pierre DOUBLE Isabeau	Pierre CHABERT fils de Vidal, cardeur, et de Jeanne SARRAZIN d'une part et Isabeau DOUBLE fille de + Claude DOUBLE et de Jeanne MARTIN d'autre. La dite Isabeau DOUBLE s'est constituée dot de tous ses biens et droits	présence de Jeanne DOUBLE sœur de la future.
9800	1662/10/05	Q	St Chély d'Apcher	CHABERT Pierre, cardeur DOUBLE Isabeau	Pierre CHABERT confesse avoir reçu d'Isabeau DOUBLE fille de + Claude, 200l des mains de Sieur Pierre PANAFIEU de l'obligation consentie à Pierre SARRAZIN beau-frère de la dite DOUBLE suite à la vente de la métairie de Monteil.	
9965	1664/05/22	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	CHALVET Antoine, bourgeois GRENIER Jean	Sieur Antoine CHALVET vend à Jean GRENIER de la Védrine, un champ sis à la Védrine, de 4 cesterées, pour 240l.	signé A. CHALVET
9968	1664/05/25	Sub.	St Chély d'Apcher Les Bessons	CHALVET Jacques LAFON Pierre	Sieur Jacques CHALVET procureur juridictionnel du mandement subroge Pierre LAFON de Barbus à ses droits obtenus des hoirs de Guillaume RIMEIZE des Bessons contre les hoirs de + Etienne PAIR (incertain) du dit Barbus sur un champ de 6 cartonnées de terre. la dite subrogation faite pour 45l.	signé CHALVET
9983	1664/06/20	Sub.	St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques BRESCHET Antoine, bourgeois	Sieur Antoine CHALVET procureur juridictionnel du mandement subroge Sieur Antoine BRESCHET à l'aquisition faite par le dit CHALVET de Jean MATHIEU d'un champ de 10 cartonnées, par contrat de Me HERMET du 05/04/1663. La dite subrogation faite pour 65l.	signé : CHALVET, BRESCHET

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9854	1663/04/10	Acc.	St Chély d'Apcher Les Bessons	CHALVET Jacques REVERSAT Marguerite et PROUZET Jean	par contrats du 29/9/1646 de Me RAOUL et 15/11/1646 et du 15/11/1646 de Me HERMET, + Agnès EBLE vve de Jean REVERSAT à fait donation à sa fille Jeanne REVERSAT de 500l., une robe, un cotillon, 2 linceuls, une vache..... Le tout estimé par contrat d'accord du 06/07/1651 entre Antoine BRASSAC mari de la dite Jeanne et Jean PROUZET mari de Marguerite REVERSAT soeur de la dite Jeanne à 450l. Le 06/01/1661 le dit BRASSAC achète à Sieur Jacques CHALVET une maison, grange, étable, courtil pour 340l. à prendre sur les hoirs de + Jean PROUZET et sur la dite Marguerite sa veuve. Pour payer la dite somme Marguerite REVERSAT et Jean PROUZET son fils ainé cèdent après expertise divers champs et pâturages au Sieur Jacques CHALVET	signé CHALVET
9973	1664/06/08	Sub.	St Chély d'Apcher Les Bessons	CHALVET Jacques, bourgeois GOTTY Pierre	Sieur Jacques CHALVET a obtenu droits sur 2 prés sis à Treidos, de 2 et 3 charretées de foins, yceux appartenant à Pierre BOUCHARENC au nom de Catherine SAVARIC sa femme fille de + Guillaume et ceci pour 208l. 15s. et 2 cestiers de blé. Le dit CHALVET subroge Pierre GOTTY jeune de Treidos en sa place et droits pour 200l.	signé CHALVET
9728	1662/01/23	Tra.	St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques, bourgeois BOUCHARD Jean	Sieur Jacques CHALVET transporte à Jean BOUCHARD dit Tutela aux droit de + Sieur Jacques CHALVET son oncle et de Pierre MIALHANES obtenus de la Cours de Nîmes contre Arlette BOUCHARENC vve de Charles BOUCHARD père du dit Jean sur un pré dit du Moulin, la dite subrogation faite en l'état le dit pré ayant été en partie ruiné par les inondation arrivées en l'année 16,, le tout pour 50l. somme à payer par Antoine BOUCHARD frère du dit Jean en moins des sommes dûes suite à l'aliénation du moulin de Tutela par Me RAOUL.	signé CHALVET
9994	1664/10/29	Q	St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques, bourgeois CHASTANG Jean, bourgeois	Sieur Jacques CHALVET fils de + Jean CHALVET confesse avoir reçu de Sieur Jean CHASTANG par les mains de Jacques CHASTANG son fils 240l.17s.6d. et la quantité de 14 cestiers de blé suite à jugement du 22/04/1659 à l'encontre du dit Jean CHASTANG en faveur du dit + Jean CHALVET.	signé : CHALVET, CHASTANG

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9889	1663/08/17	V	St Just (15)	CHALVET Jean JULHEN Vidal	Jean CHALVET de la Fage ayant le 01/11/1662 devant Me VINCENT (Albaret) fait vente à Béatrix FILHON vve de Jean JULHEN d'un champ et buges pour 40l., pour tout droit de supplément Vidal JULHEN beau-frère de la dite FILHON absente accorde au dit CHALVET 22l.	signé CHALVET
9682	1661/10/26	T.	St Chély d'Apcher	CHALVET Jeanne vve TUFFERY François, maçon	institue sa sépulture en l'église paroissiale. Lègue à Jacques FARREYRE et Marguerite TUFFERY ses beau-fils et fille 6l.; à Béatrix TUFFERY fille de + Durand TUFFERY son fils, 10l., institue Marie TUFFERY son autre fille son H.U.	
1	1664/12/08	Q	St Chély d'Apcher	CHAMBE Louis, cordonnier GIRARD Isabeau	Louis CHAMBE confesse avoir reçu d'Isabeau GIRARD vve de Me Pierre FAZENDIER sa belle-mère, 100l. en déduction de la dot constituée à Marie FAZENDIER femme du dit CHAMBE en son C.M. par Me RAOUL	signé L. CHAMBE
9883	1663/07/14	Q	St Chély d'Apcher	CHAPUIS Antoine ALHIER Antoine, maréchal	Me Antoine CHAPUIS confesse avoir reçu de Me Antoine ALHIER son beau-père 75l., 2 linceuls, 2 assiettes.....suite au C.M. par moi notaire du dit CHAPUIS avec Jeanne ALHIER	signé : CHAPPUS, ALHIER
9819	1663/01/07	CM	St Chély d'Apcher	CHAPUIS Antoine ALHIER Jeanne	Me Antoine CHAPUIS fils de Me Crapazy CHAPUIS et de + Cécile PRADAL d'une part et Jeanne ALHIER fille de Me Antoine ALHIER maréchal et de Catherine THOMAS d'autre. Les dits ALHIER et THOMAS constituent dot à leur fille de 240l., 2 linceuls, De même, Etienne et Antoine ALHIER frères de la future donnent 10l. chacun.	signé : (A) ALHIER père, (A). ALHIER fils, CHAPUS, CHAPUS
9976	1664/06/09	Don.	St Chély d'Apcher	CHARGEBOEUF Catherine	Catherine CHARGEBOEUF femme d'Antoine BARRIER, atteinte de pleurésie fait donation à cause de mort au dit Antoine BARRIER de tous ses biens et droits à charge de lui rendre les honneurs funèbres suivant sa condition	
9691	1661/11/20	Q	Rimeize Les Bessons	CHARREYRE Etienne RIMEIZE Jean et Jean	Etienne CHARREYRE de Chassignole confesse avoir reçu de Jean et autre Jean RIMEIZE père et fils, 20l. en moins de la dot constituée à Béatrice RIMEIZE femme du dit CHARREYRE en son C.M. par Me RAOUL.	
9919	1663/12/31	Q	Rimeize Fau de Peyre	CHASSARIC Jean FOURNIER Antoine	Jean CHASSARIC des Cayres confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER 45l. et un cotillon en déduction de la constitution de Jeanne FOURNIER en son C.M. avec le dit CHASSARIC, par + Me VALENTIN (Rimeize).	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9757	1662/05/10	Acc.	Grandvals Fau de Peyre	CHASTANG Anne CHASTANG Pierre	en son C.M. avec Etienne GIRARD fils de Blaise de Bonnechare, du 28/04/1654 par Me LEYNADIER, Anne CHASTANG fille de Louis a eu dot constituée par son père et Philippe BONNET sa mère de 700l., une vache, 4 brebis, une couverture.... Dot augmentée de 20l. par le T. de la dite BONNET du 20/11/1657. S'estimant lésée par rapport à la donation faite à Pierre CHASTANG son frère de Charmals la dite Anne a fait procès. pour y mettre fin un accord est trouvé entre les dits Pierre et Anne .	cf : 9871
9906	1663/11/18	CM	St Chély d'Apcher	CHASTANG Jean MARTIN Gabrielle	Jean CHASTANG fils de François, cardeur et de Jeanne JALBERT d'une part et Gabrielle MARTIN fille de Me Claude MARTIN, marchand, et de + Isabeau BONNET d'autre. La dite Gabrielle s'est constituée dot de tous ses biens et droits. Le dit Me MARTIN permet la jouissance d'une chambre, d'un charnier et de la moitié d'un galetas avec pacte, au cas où le dit MARTIN vende la maison, de payer 200l. de plus il donne divers matériels. Les dits CHASTANG et JALBERT donnent au dit futur 100l., 6 moutons et la moitié des outils de cardeur du dit CHASTANG père.	
9762	1662/05/10	Q	Fau de Peyre Grandvals	CHASTANG Pierre GIRARD Etienne	Pierre CHASTANG de Charmals confesse avoir reçu d'Etienne GIRARD de Bonecharre une vache et un coffre fermant à clé légués à Astruge GIRARD femme du dit CHASTANG par Jeanne GIRARD en son T. par Me BIDRAU (incertain) de St Urcize	
9795	1662/09/07	Q	Marsillargues (34) la Fage St Julien	CHEVALIER Antoine POULALHON Pierre	Antoine CHEVALIER natif de la Fouillarade et demeurant à Marsillargues confesse avoir reçu de Pierre POULALHON de la Fouillarade 200l. contenues au contrat d'accord entre le dit CHEVALIER et Jeanne CHEVALIER femme du dit POULALHON	signé CHEVALIER
9796	1662/09/07		St Chély d'Apcher	CHEVALIER Marguerite SOLLIER Raymond	Marguerite CHEVALIER vve de Me Pierre SOLLIER vivant marchand, sachant que Me Raymond SOLLIER écolier, son fils, en cours d'étude, lui constitue une pension annuelle sa vie durant de 100l. qu'elle s'oblige sur ses biens y compris l'héritage à elle échu de + Me Jean CHEVALIER curé d'Aumont son oncle.	signé SOLIER

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9690	1661/11/14	Q	La Fage St Julien	CHEVALIER Pierre BRUGER Etienne	Pierre CHEVALIER de la Fouillarade confesse avoir reçu d'Etienne BRUGER mari de Jeanne CHEVALIER fille de + Jean et de Jeanne PAGES d'Alauzier, la dite Jeanne donataire de sa mère, ,une vache et son veau, une couverture, deux linceuls et les robes contenus au C.M. du dit Piere CHEVALIER et de Jeanne PAGES par Me BRUGEYRON	
9851	1663/04/10	V	Les Bessons	CHEVALIER Pierre BONNEFOY Jean	Pierre CHEVALIER de Beyre vend à Jean BONNEFOY dit Bouriane de Combret une partie de champs d'une cestercé pour 40l.	
9999	1664/11/20	Q	La Fage St Julien Termes	CONSTAND Etienne VIGIER Pierre	Etienne CONSTAND fils de Vidal confesse avoir reçu de Pierre VIGIER de Chantejal une vache pleine qui fut constituée à Marie RAOUL par le dit VIGIER en son C.M. avec le dit CONSTAND	
9734	1662/02/09	V	Rimeize	CONSTAND Raymond BRASSAC Jean	Raymond CONSTAND de Freissinoux vend à Jean BRASSAC une partie de pâturage pour 4l.10s.	
9742	1662/03/06	Obl.	St Chély d'Apcher	COURRIER Antoine, tanneur MUSNIER Claude et Jean	Antoine COURRIER confesse devoir à Claude et Jean MUSNIER, beau-père et beau-frère, 138l. pour vrai et aimable prêt qu'il promet de payer en 3 ans.	signé A. COURRIER
9752	1662/04/18	Don.	St Chély d'Apcher	DALMAS Catherine DALMAS Marie	Catherine DALMAS fille de + Guillaume reconnaissant les bons et agréables services reçus de Marie DALMAS sa sœur,lui fait donation de tous ses biens meubles et immeubles sous réserve de payer ses dettes,de la faire enterrer après son décès et lui faire les honneurs funèbres	
9706	1661/12/15	Obl.	Termes Bacon	DURAND Jean TEISSEDRE Jean	Jean DURAND de Chabanette confesse devoir à Jean TEISSEDRE son beau-frère de Bacon l'Eglise 120l. pour vrai et aimable prêt	
9817	1663/01/01	CM	St Chély d'Apcher	FARREYRE Christophe FOURNIER Jeanne	Christophe FARREYRE fils de + Antoine d'une part et Jeanne FOURNIER fille de + Jean et de + Jeanne FOSSE d'autre. La dite Jeanne FOURNIER s'est constituée dot de tous ses biens et droits dont une maison sis rue du Château,, un jardin, 2 coffres, le leg de Jeanne TEISSIER sa marraine et tante.....	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9688	1661/11/09	Acc.	St Chély d'Apcher	FARREYRE Jacques, tisserand TUFFERY Marie	Jacques FARREYRE en son nom et celui de Marguerite TUFFERY sa femme, et Marie TUFFERY leur belle-sœur et sœur pour mettre fin à procès se sont accordés sur les prétention du dit FARREYRE suite au décès de + Jeanne CHALVET sa belle-mère.	
9850	1663/03/27	Q	Fau de Peyre Rimeize	FOURNIER Antoine et Pierre BONNEFOY Antoine	Antoine et Pierre FOURNIER du Chambon confessent avoir reçu d'Antoine BONNEFOY de la Chalmette 60l. de la dot de + Catherine PITOT femme du dit Pierre FOURNIER	
9836	1663/01/28	CM	St Chély d'Apcher	FOURNIER Etienne, tanneur CHEVALIER Anne	Me Etienne FOURNIER assisté de Vidal et Pons FOURNIER marchands, ses frères, d'une part et Anne CHEVALIER fille de + Guicharnal et d'Isabeau VEDRINE d'autre. La dite Isabeau VEDRINE fait donation à sa fille de tous ses biens et droits à charge pour sa fille de payer ses dettes, de la nourrir et entretenir sa vie durant et de lui rendre les honneurs funèbres. Les dits Vidal et Pons FOURNIER donne au futur 5l. chacun.	signé : FOURNIER, FOURNIER, FOURNIER
9944	1664/03/02	V	Fau de Peyre (le Puech)	GACHON Pierre PROUZET Antoine	Pierre GACHON vend à Antoine PROUZET une maison couverte de tuiles avec son courtilage pour 93l.	
9750	1662/04/17		La Fage St Julien (Recoules)	GARDELLE André BOURRIER Jean	accord de permutation de biens entre les parties.	
9670	1661/09/31	Q	Bacon	GARDELLE Jean TALON François	Jean GARDELLE fils de Jean du Bacon l'Eglise confesse avoir reçu de François TALON fils de Jean du Bacon Vieux 60l. et une robe en déduction de la constitution faite à Agnès TALON femme du dit GARDELLE par Me HERMET.	
9713	1662/01/10	V	Bacon	GARDELLE Jean MICHEL Jean	Jean GARDELLE fils de Jean vend sous faculté de rachat de 5 ans, à Sieur Jean MICHEL fils et héritier de + Jacques MICHEL docteur en droit, un pré contenant 7 charretées de foin et un champ d'une cesterée pour 316l.5s. suite à diverses obligations consenties par le vendeur par Jean GARDELLE son père et par + Me André GARDELLE prêtre, son oncle dont il est héritier	signé MICHEL
9857	1663/04/12	Sub.	Fau de Peyre	GEVAUDAN Jean CHASTANG Louis	Jean GEVAUDAN de Salhens subroge Louis CHASTANG de Charmals à l'acquisition avec faculté de rachat qu'il fit de Jean BOISSONNADE de Sallèles, fils de + Aldebert, d'une partie de champ, subrogation faite pour 33l.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9991	1664/10/25	V	Fau de Peyre	GIRAL Barthélémy et CROZE Marguerite MICHEL (de) Vitalis	Barthélémy GIRAL et Catherine CROZE mariés du Chambon vendent à Me Vitalis de MICHEL bailli des terres d'Apcher un champ de 3 cartonnées de terre pour 12l. payées en blé pour leur nourriture.	signé MICHEL
9871	1663/06/11	Q	Grandvals Fau de Peyre	GIRARD Etienne CHASTANG	Etienne GIRARD de Bonnechare, époux d'Anne CHASTANG confesse avoir reçu de Pierre CHASTANG son beau-frère de Charmal et par les mains de Louis CHASTANG son fils, 76l. Pour reste et entier paiement des 240l. contenues au contrat d'accord du 10/05/1662.	cf : 9757
9690	1661/11/14	Q	Fau de Peyre Rimeize	GIRARD Pierre et Blaise BOURCIER Jean	Pierre et Blaise GIRARD père et fils du Chambon confessent avoir reçu de Jean BOURCUER de Freissenoux 170l. En déduction de la constitution faite à Jeanne CONSTAND femme du dit Blaise	
9813	1662/11/21	Q	Fau de Peyre	GIRARD Pierre et Blaise BOURCIER Jean	Pierre et Blaise GIRARD père et fils du Chambon confessent avoir reçu de Jean BOURCIER de Freissenoux 132l.10s. Et une robe en déduction de la constitution faite à Jeanne CONSTAND femme du dit Blaise	
9911	1663/11/20	Q	Fau de Peyre Rimeize	GIRARD Pierre et Blaise BOURCIER Jean	Pierre et Blaise GIRARD père et fils du Chambon confessent avoir reçu de Jean BOURCIER de Fraissenoux, 37l.10s. En moins de la dot constituée à Jeanne CONSTAND femme du dit Blaise en son C.M. par Me VALENTIN.	
9738	1662/02/20	CM	La Fage St Julien Termes	GONTIER Guillaume ALHIER Hélix	Guillaume GONTIER du Puech del Mont fils d'Antoine et de Catherine BONNEFOY d'une part et Hélix ALHIER de Martels fille de + Pierre et de + Catherine PAYENT , assistée de Me Jean ALHIER prêtre et de Pierre ALHIER ses frères, d'autre. Le dit Pierre ALHIER frère aîné a constitué dot à sa soeur 1075l., une vache pleine, 4 brebis, 3 robes.... Les dit Antoine GONTIER et Catherine BONNEFOY font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens s'en réservant l'usufruit leur vie durant.	présence de Pierre BONNEFOY de Lacham oncle du futur
9965	1664/05/15	Q	Ste Colombe de Peyre Les Bessons	GRAS Jean ROUVIERE Jean	Jean GRAS de las Fons confesse avoir reçu de Jean ROUVIERE 300l. en déduction du C.M. entre Jean GRAS fils au dit Jean et Jeanne EBLE belle-sœur du dit ROUVIERE par Me RAOUL mon père le 08/01/1659	cf : 9401
9746	1662/04/05	V	Les Bessons	GRENIER Jean BOUCHARENC Pierre	Jean GRENIER de la Védrine vend à Pierre BOUCHARENC de Combret un champ contenant 7 cartonnées terre pour 25l.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9967	1664/05/25	Q	Les Bessons Blavignac	GRENIER Jean ALBARET Etienne et Vidal	Jean GRENIER de la Védrine confesse avoir reçu d'Etienne et Vidal ALBARET, père et fils de la Vayssière 445l. en déduction de la dot constituée à Catherine ALBARET femme du dit GRENIER et fille du dit Etienne et d'Agnès PICHON, par Me RAOUL mon père	signé (V) ALBARET
9674	1661/10/14	Q	Les Bessons	GRIMAL Jean AURIAC Marguerite	Jean GRIMAL fils de + Pierre de Chassignoles, à présent demeurant en la métairie de Bascle des Bessons, confesse avoir reçu de Marguerite AURIAC sa belle-mère et emme de Pierre JOUGLARD son parâtre de la Rochette, 200l., 2 linceuls,..... en déduction du C.M. du dit GRIMAL et d'Antoinette GUYMAN du 28/01/1657 par Me RAOUL mon père.	
9898	1663/10/26	Acc.	Le Malzieu	GUY Anne REDOND Geneviève	le 12/10/1657 Anne GUY femme de Raymond PICHON du Villaret à vendu à Geneviève REDOND, par contrats devant Me DUMONT (le Malzieu) divers champs et pâturages. Pour solder ces ventes celles-ci sont estimées à 1000l. contenant l'annulation d'une rente annuelle et perpétuelle de 50l. en faveur de la dite GUY et compte est fait comprenant les sommes déjà acquittées.	signé REDOND
9757	1662/05/04	Q	Bacon	GUYONET Pierre PELEGRY Claude	Pierre GUYONET de Plagnes confesse avoir reçu de Claude PELEGRY les 2 robes contenues au C.M. du dit GUYONET avec Françoise PELEGRY par Me RAOUL mon père.	
9703	1661/12/13	Q	Albaret Ste Marie	HUGON Jean VEDRINE Jean	Jean HUGON fils de Bertrand confesse avoir reçu de Jean VEDRINE de la Roche 50l. En moins de la dot de Marguerite VEDRINE femme du dit HUGON	
9828	1663/01/14	CM	St Chély d'Apcher	JALQUET Mathieu VALENTIN Marguerite	Mathieu JALQUET fils d'Etienne et de Catherine GRIMALD d'une part et Marguerite VALENTIN fille d'Antoine et de + Françoise ALHIER d'autre. Le dit Mathieu JALQUET donne à son fils un métier de tisserand et une paire de ciseaux à tondre les moutons. La dite Marguerite VALENTIN s'est constituée dot de 30l. en linge	
9671	1661/10/02	Tra.	St Chély d'Apcher	JOUGLARD Jeanne VIGAN Marguerite	Jeanne JOUGLARD fille de + Antoine transporte à Marguerite VIGAN vve d'autre + Antoine VIGAN sa belle-sœur, tous ses biens et droits sur les biens de ses feux père et mère, frères et sœurs dont le leg du dit + Antoine son frère en son T. reçu par Me MOUSSIER, le tout pour 150l.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9784	1662/07/01	Q	St Chély d'Apcher	JULHIEN Antoine MURET Pierre et Etienne	Antoine JULHIEN confesse avoir reçu de Pierre et Etienne MURET, père et fils, 50l. comme reste et entier paiement des 500l. contenues au C.M. du dit JULHIEN avec Catherine MURET	signé Estiene MURET
9846	1663/02/28	T	St Chély d'Apcher (Derbouze)	LAFON Catherine	à Pierre CHAUSSE son fils 90l. ; à Jeanne CHAUSSE sa fille 180L, un coffre et une velle; institue Jean CHAUSSE son mari son H.U.	
9969	1664/05/25	Obl.	Les Bessons	LAFON Pierre VALENTIN Françoise	Pierre LAFON de Barbus confesse devoir à Françoise VALENTIN vve de Guillaume RIMEIZE 45l. du fait de la subrogation ci-dessus. (cf CHALVET LAFON)	
9941	1664/02/27	T	Termes (Berc)	MARTIN Marguerite	à Durand, Antoine, autre Antoine et Jean CHALVET ses fils, à chacun 5l.; à Marguerite CHALVET sa filleule, fille de Jean CHALVET, une robe; institue Catherine CHALVET sa fille son H.U.	la testatrice femme de Pierre CHALVET
9693	1661/11/21	Obl.	Rimeize	MARTIN Pierre PELISSIER Vidal	Pierre MARTIN de Freyissenoux confesse devoir à Vidal PELISSIER 20l. pour vrai et aimable prêt	mention de Jeanne GRAS femme du dit MARTIN.
9808	1662/10/31	Q	Les Bessons	MATHIEU Etienne ASTOUR Vantoine et POULALHON Jeanne	Etienne MATHIEU vieux de Bonnefon confesse avoir reçu d'Antoine ASTOUR et Jeanne POULALHON mariés de la Rochette 336l., une robe, un cotillon, 2 lineculs, du bétail... en déduction de la dot de Jeanne CHALVET femme d'Etienne MATHIEU fils (leur C.M. reçu par Me RAOUL mon père)	
9787	1662/07/23	V	St Chély d'Apcher	MATHIEU Jean, tondeur de draps BRESCHET Antoine, bourgeois	Jean MATHIEU vend à Sieur Antoine BRESCHET 2 charretées de foin d'un sien pré de Civergoi pour 160l., annulant entre autre une obligation consentie par + Pierre BRESCHET père du dit Antoine.	signé BRESCHET
9956	1664/04/15	Q	St Chély d'Apcher	MATHIEU Mathieu et GIRARD Marguerite GIRARD Antoine	Mathieu MATHIEU et Marguerite GIRARD mariés confessent avoir reçu d'Antoine GIRARD beau-frère et frère, 33l.15s. en déduction du leg fait à la dite Marguerite par + Anne CHABERT sa mère	
9844	1663/02/28	Acc.	St Chély d'Apcher	MIALANES Barthélémy MIALANES Jean	pour éviter procès entre Barthélémy et Jean MIALANES fils de + Pierre et d'Anne ALBARET concernant les droits paternels et maternels, un accord est trouvé moyennant le paiement par le dir Jean de 120l.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9915	1663/12/02	Q	St Chély d'Apcher St Just (15)	MICHEL (de) Jean CHALVET Guillaume et Pierre	Sieur Jean de MICHEL fils de + Sieur Jacques de MICHEL docteur en droit, confesse avoir reçu de Guillaume et Pierre CHALVET père et fils de Romagnac 140l. en déduction du contrat d'accord passé entre + Jacques de MICHEL et Catherine BRUN femme du dit Guillaume en date du 21/08/1636 par Me RAOUL mon père.	signé MICHEL
9873	1663/06/12	V	St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	MICHEL (de) Jean, bachelier en droit CHALVET Antoine	Sieur Jean de MICHEL vend à Antoine CHALVET de la Védrine, un pré contenant 5 charretées de foin pour 525l.	signé MICHEL
9946	1664/03/06	Q	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	MICHEL (de) Jean, bourgeois SERRES Pierre	Sieur Jean de MICHEL, premier Consul, confesse avoir reçu de Pierre SERRES de Rimeyzenc 24l. contenues dans une obligation du 13/11/1654 devant Me RAOUL mon père, consentie par Antoinette BROS vve de Giral SERRES	signé MICHEL
9982	1664/06/18	Arr.	St Chély d'Apcher Aumont d'Aubrac	MICHEL (de) Vitalis BOUCHARENC Jean et COURTIOL Pierre	Me Vitalis de MICHEL bailly des terres d'Apcher arrente à Jean BOUCHARENC et Pierre COURTIOL de Monteil diverses terres pour 6 années et à raison 19l. et 6 cestiers de blé par an.	signé MICHEL
9971	1664/06/06	Acc.	St Chély d'Apcher	MICHEL (de) Vitalis TERMES (de) Pierre	Il y eut procès entre + Etienne ABOULENC marchand de Chaudesaigues et + Mathieu AVIGNOL marchand de St Chély lequel a institué son H.U. sa femme : + Cebelhe TALLON qui lui a succédé. La dite + TALLON a fait donation de tous ses biens et droits à Sieur Vitalis de MICHEL bailly des terres d'Apcher. Suita à cela le dit Sieur de MICHEL était sur le point de poursuivre Pierre ALHIER d'Aubars curateur de l'hérité de + Gonnette CHALVET ainsi que les enfants de + Jean de TERMES. Pour solder cette affaire il y a accord entre le Sieur Vitalis de MICHEL et Me Pierre de TERMES fils de la dite + CHALVET, agissant pour lui et pour Marguerite et Robert de TERMES sa soeur et son frère.	signé : MICHEL, de TERMES
9997	1664/11/18	V	St Chély d'Apcher Rimeize	MICHEL Jean, bachelier en droit MARTIN Pierre, laboureur	Sieur Jean MICHEL vend à Pierre MARTIN un chazal de maison, entouré de murailles pour 36l.	signé MICHEL

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9792	1662/08/25	Acc.	Marvejols Rimeize	MILHAC Pierre, tisserand, et BUFFIER Marguerite BUFFIER Jean	Il y a accord entre Pierre MILHAC et Marguerite BUFFIER mariés d'une part et Jean BUFFIER de Pontarchat de l'autre concernant les droits paternels et maternels de la dite Marguerite, le dit Jean BUFFIER s'engageant à payer aux mariés 75l.	
9689	1661/11/10	Q	La Fage St Julien (Recoules)	MOURGUE Françoise et CHEVALIER Jacques GARDELLE Antoine	Françoise MOURGUES vve de Guillaume CHEVALIER et Jacques CHEVALIER mère et fils confessent avoir reçu d'André GARDELLE 30l. pour les 2/3 du leg fait au dit Jacques par + Jacques CHEVALIER son oncle en son T. par Me Raymond ALBET	signé CHEVALIER
9923	1664/01/12	T	Arcomie	MOURGUE Isabeau	à Marguerite PLANHE sa fille 200l. plus son habitation sa vie durant si elle ne se marie pas; à Guillaume et Antoine PLANHE ses fils, à chacun 30l.; à Pierre PLANHE son mari, une pension annuelle: institue Jean PLANHE son fils aîné son H.U.	
9903	1663/11/02		Bacon l'Eglise (Plagnes)	MOURGUE Jean BOUDOLIN Mathieu	accord de permutation de terres entre les parties.	
9685	1661/10/30	Q	Rimeize La Fage St Julien	MOURGUE Pierre MOURGUE Pierre	Pierre MOURGUE natif de Recoules et demeurant à Rimeize confesse avoir reçu de Pierre MOURGUE son frère aîné de Recoules 20l.10s. pour reste et entier paiement des 156l. contenues au contrat devant Pes ALBET et CHASTANG pour raison des droits paternels et maternels du dit MOURGUE jeune et de la succession de + Anne MOURGUE.	
9876	1663/06/13	Acc.	St Chély d'Apcher	MOURGUES Jeanne CHAUSSE Jean	Suite au contrat d'accord du 07/04/1652 devant Me ALBET entre Jeanne MOURGUES vve de Jean CHAUSSE de Derbouzes et Jean CHAUSSE son fils, concernant la répétition de dot et ses droits de survie estimés à 420l. Il y a litige entre les parties concernant le règlement. Pour le régler ainsi qu'obtenir les droits paternels de Jeanne et autre Jeanne CHAUSSE soeur du dit Jean, il y a entre les parties partage des terres et biens de Derbouzes.	
9825	1663/01/13	Acc.	St Chély d'Apcher	MOUSSIÉ Etienne, notaire VEYRIER Jean, pâtissier	Suite au contrats du 24/03/1656 par Me HERMET et du 17/12/1659 par Me RAOUL entre les parties, comptes sont faits entre elles et renouvellement par Me MOUSSIÉ au dit Jean VEYRIER et Jeanne BONNEFOY la location de la maison.	signé : MOUSSIÉ, VEYRIER cf : 9505

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9673	1661/10/06	Q	St Chély d'Apcher Arzenc d'Apcher	MURET Etienne THOUZERY Raymond	Etienne MURET confesse avoir reçu de Raymond THOUZERY 197l. dont le dit THOUZERY et + André CHARREYRE son beau-fils étaient engagés envers le dit MURAT par contrat d'accord du 18/11/1655 par Me RAOUL mon père	mention de Jean BOUSSUGE mari de Delphine THOUZERY vve du dit CHARREYRE signé MURET cf : 1946
9702	1661/12/13	V	Aumont-Aubrac	NEGRE Louis, sergent VALLY Jean	Louis NEGRE vend à Jean VALLY deux escoussons de champ labourable pour 10l.	
9890	1663/08/29	Sub.	Les Bessons Treidos)	NOZEYRETTE Guillaume RUAT Jean	Guillaume NOZEYRETTE subroge Jean RUAT à la vente d'un champ faite le 18/08/1663 devant Me MOISSE (Chaudesaigues), vente faite avec faculté de rachat par Pierre RUAT du dit lieu et frère du dit Jean. La dite subrogation faite pour 28l.	mention de Pierre et Antoine père et fils de Chaudesaigues cf. : 9986
9785	1662/07/13	Don.	La Fage Montivernous	PAGES Jean et VEDRINELLE Marguerite PAGES Catherine	Jean PAGES et Marguerite VEDRINELLE mariés des Fours sachant avoir fait donation de la moitié de tous leurs biens à Catherine PAGES leur fille en son C.M. avec Pierre CASTANIER par Me DAUNIS (Bécus) donne par donation à la dite Catherine l'autre moitié sous réserve que les dits CASTANIER et PAGES demeurent avec les donateurs, les nourrissent et entretiennent leur vie durant, les donateurs se réservent la somme de 150l. ainsi que 100l. pour Jean, 100l. pour Louis PAGES leurs fils, et 400l. pour Marie PAGES leur fille.	
9710	1662/01/10	V	Albaret Ste Marie	PITOT Jean, marchand CAZALEDES Etienne	Jean PITOT de la Garde vend à Me Etienne CAZALEDES un bois contenant 4 cartonnées de terre pour 20l.	
9712	1662/01/10	Obl.	Albaret Ste Marie	PITOT Jean, marchand CAZALEDES Etienne	Jean PITOT de la Garde confesse devoir à Me Etienne CAZALEDES 160l. pour vrai et aimable prêt qu'il promet de payer en 6 années.	
9949	1664/03/17	T	St Chély d'Apcher (la Clause)	PITOT Marie femme de ALBUISSON Vidal	à Jeanne et Catherine ALBUISSON ses filles à chacune 50l.; à Antoine ALBUISSON son fils 20l.; à Jacques ALBUISSON son autre fils 5s.; institue Benoît ALBUISSON son fils aîné son H.U.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9782	1662/06/25	Q	St Chély d'Apcher	PORTEFAIX Antoine, tisserand PORTEFAIX Philippe	Antoine PORTEFAIX confesse avoir reçu de Philippe PORTEFAIX son frère 100l. en déduction de la somme contenue au C.M. du dit Antoine avec Anne SAINT FLOUR par Me RAOUL mon père.	signé (P) PORTEFAIX
9869	1663/06/02	V	St Chély d'Apcher	PORTEFAIX Pierre, cordonnier PORTEFAIX Philippe et Antoine	Pierre PORTEFAIX vend à Philippe et Antoine PORTEFAIX ses frères, sa part et portion d'un jardin qu'ils avaient en commun pour 15l.	signé (P) PORTEFAIX
9989	1664/09/11		St Chély d'Apcher	POUGET Jean CHALVET Jacques, bourgeois	Sieur Jean POUGET procureur juridictionnel et Sieur Jacques CHALVET ont fait une permutation de terres.	signé : POUGET, CHALVET
9990	1664/09/11	V	St Chély d'Apcher	POUGET Jean CHALVET Jacques, bourgeois	Sieur Jean POUGET procureur juridictionnel vend à Sieur Jacques CHALVET une partie de pré sis à la Védrine, contenant une charretée de foin pour 50l.	signé : POUGET, CHALVET
9900	1663/11/01	CM	Termes St Chély d'Apcher	POULALHON Antoine SAVOYE Isabeau	Antoine POULALHON fils de + Jean et de + Marguerite BONNEFOY de Chabanette, assisté de Barthélémy POULALHON son frère, de Pierre PAGES son oncle de Berc et de Benoît ALBUISSON son beau-frère, d'une part et Isabeau SAVOYE vve de Jean BOSSUGE second du nom de Sarroul, assistée de Marguerite BIGOT sa mère, de Guillaume et Jean SAVOYE ses frères, d'autre. La dite Marguerite BIGOT confirme la donation faite à sa fille en son C.M. avec le + BOSSUGE le 11/05/1659 par Me RAOUL mon père. Le dit Antoine POULALHON promet d'apporter 400l. De même Marguerite BIGOT aînée, vve de Barthélémy FABRE fait donation à la dite Isabeau des droits qu'elle peut prétendre sur les biens de ses père et mère sous la réserve de l'usufruit.	
9744	1662/04/01	T	Rimeize (Chabanette)	POULALHON Jean	à Antoine et Pierre POULALHON ses fils, à chacun 150l.; à Marguerite POULALHON sa fille 600l., une vache, 4 brebis, 2 robes, 2 couvertures et 2 linceuls; à Jeanne POULALHON son autre fille femme de Benoît ALBUISSON 5s.; institue Barthélémy POULALHON son fils aîné son H.U.	
9811	1662/11/10	Q	La Fage St Julien	POULALHON Jean GALNIER Guillaume	Jean POULALHON de Recoules confesse avoir reçu de Guillaume GALNIER son gendre 24l. Pour la valeur de 4 cestiers de blé	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9694	1661/11/24	Q	Prunières (Apcher)	POULALHON Jean AURIAC Jeanne	Jean POULHALION confesse avoir reçu de Jeanne AURIAC vve de Jean BESSE par les mains de Jean ROUSSET beau-fils de la dite AURIAC 40l. Suite au contrat d'échange entre les dits POULALHON et AURIAC du 07/04/1658 par Me RAOUL jadis notaire.	
9731	1662/02/02	Q	Termes Albaret le Comtal	POULALHON Jean et Barthélémy PAGES Jean	Jean et Barthélémy POULALHON de Chabanette confessent avoir reçu de Jean PAGES de la Bastide 178l. en déduction du C.M. par Me CAZALEDES de Jeanne PAGES femme du dit Barthélémy	signé J. PAGES
9872	1663/06/11	Sub.	La Fage St Julien	POULALHON Jean, prêtre VALENTIN Jean	Me Jean POULALHON, curé de la Fage, subroge Jean VALENTIN du Puech del Mont à la subrogation à lui faite d'un pré sis au Puech del Mont pour 68l.10s.	mention d'Antoine PLANCHON beau- père du dit VALENTIN rt d'Hélix ASTRUC belle-mère du dit PLANCHON.
9679	1661/10/21	Q	La Fage St Julien Les Bessons	POULALHON Michel ASTRUC Antoine	Michel POULALHON du Puech del Mont confesse avoir reçu d'Antoine ASTRUC son beau-frère de la Rochette 49l. pour reste et entier paiement du leg fait par + Cebelhe BOUCHARENC sa mère et 29l. dont + Bertrand CHALVET s'est déclaré débiteur en son T.	
9880	1663/06/29	T	St Chély d'Apcher	PRADAL Catherine	à Me Pierre BOULET prêtre, à Antoine et autre Antoine BOULET ses fils à chacun 5l.; à Anne BOULET sa fille femme de Jean GARDELLE 10l.; à Claude BOULET femme de Guillaume RAMADIER et à Cécile BOULET femme d'Antoine ALHIER à chacune 10l.; à Marguerite, Claude et Anne BOULET ses filles à chacune 10l.; institue Catherine BOULET sa fille aînée, et de Me Jacques BOULET son mari, son H.U.	
9692	1661/11/20	Q	Bacon La Fage St Julien	PRADENC Jean, charpentier MOURGUES Pierre	Jean PRADENC de Plagnes confesse avoir reçu de Pierre MOURGUES son beau-frère de Recoules 23l. en déduction des droits de Marguerite MOURGUES femme du dit PRADENC, suite au décès de Jeanne VEDRINE mère de la dite MOURGUE et pour la succession de + Agnès MOURGUE selon le contrat d'accord devant Me CHASTANG	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9833	1663/01/23	CM	St Chély d'Apcher Rimeize	PROUZET Raymond MURET Antoinette	Raymond PROUZET fils de + André et de Catherine BROS assisté de sa mère et de Raymond BROS son parrain, d'une part et Antoinette MURET fille de + François et de Claude MOUSSIER de Chassignoles, assistée de sa mère et de Jacques MOUSSIER son oncle, d'autre. La dite Claude MOUSSIER fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens et droits sous réserve d'usufruit sa vie durant. De même Catherine BROS donne à son fils un métier à tisser avec les outils.	signé Raymond BROS
9859	1663/05/03	Q	St Chély d'Apcher Les Bessons	RAMPAN François, bourgeois REVERSAT Marguerite et PROUZET Jean	Sieur François RAMPAN confesse avoir reçu de Marguerite REVERSAT vve de Jean PROUZET, et de Jean PROUZET son fils 100l. Suite à une obligation consentie par le + Jean PROUZET devant Me BONNEFOY l' 02/07/1653	signé RAMPAN
9732	1662/02/08	CM	St Chély d'Apcher	RAOUL Jean, boucher TEISSEDRE Marguerite	Jean RAOUL d'une part et Marguerite TEISSEDRE fille de Vidal et de + Jeanne BALDET d'autre. La dite Marguerite fille émancipée s'est constituée dot de 75l. et autres choses. <le dit Vidal TEISSEDRE a donné à sa fille 10l.	présence de Jean TEISSEDRE oncle de la future. cf : 9717 (s'agit-il d'une Marguerite seconde du nom ?)
9802	1662/10/12	T	Albaret Ste Marie (la Roche)	RAOUL Marguerite	à Pierre RAOUL sont frère marié à Crouzet 15l.; à Marguerite RAOUL sa sœur de Mazeyrac 25l., un cotillon.....; à Antoinette RAOUL son autre sœur 20l., un coffre et une robe; à Jean SAVY son filleul, fils de la dite Marguerite , 5l.; au posthume d'Agnès BIRON sa belle-soeur, femme de Jacques RAOUL son frère aîné, 5l. et une vache pleine; à Me Antoine RAOUL curé d'Albaret, son oncle, 10l.; institue Jacques RAOUL son frère aîné de la Roche, son H.U.	la testatrice fille de + Pierre
9860	1663/05/03	Q	Les Bessons Fau de Peyre	REVERSAT Marguerite et PROUZET Jean BONNEFOY Pierre	Marguerite REVERSAT vve de Jean PROUZET, et Jean PROUZET son fils confessent avoir reçu de Pierre BONNEFOY du Chambon beau frère du dit PROUZET 61l. du paiement à date échue de la dot d'Isabeau BONNEFOY	
9865	1663/05/31	Acc.	Les Bessons	REVERSAT Marguerite et PROUZET Jean BRASSAC Antoine et REVERSAT Jeanne	pour solder les 110l. dûes à Antoine BRASSAC et Jeanne REVERSAT mariés suite aux contrats notés en 9854, Marguerite REVERSAT et Jean PROUZET son fils cèdent plusieurs pièces de terre.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9775	1662/05/29	Tra.	St Léger de Peyre St Chély d'Apcher	RIGAL Madeleine AVIGNENT Claude, docteur en droit	Madeleine RIGAL vve d'André LA VIE transporte à Sieur Claude AVIGNENT fils et héritier de + Sieur Jacques AVIGNENT tous ses droits sur un pré et sur un pâturage sis à St Sauveur vendu par + Jean RIGAL père de la dite Madeleine au dit + Jacques AVIGNENT, ce transport fait pour 36l.	signé AVIGNENT.
9782	1662/06/25	Q	Les Bessons	RIMEIZE Jean BONNET Jeanne et BOUCHARENC Antoine	Jean RIMEIZE vieux confesse avoir reçu de Jeanne BONNET et Antoine BOUCHARENC mère et fille de Treidos,15l. comme premier paiement à terme échu suite au C.M. du dit BOUCHARENC et de Jeanne RIMEIZE fille du dit Jean.	
9709	1662/01/06	V	Les Laubies, les Bessons St Chély d'Apcher	RIMEIZE Jean, Françoise, Françoise et Françoise CHALVET Jacques, bourgeois	Jean RIMEISE du Mazel, Françoise, autre Françoise et encore autre Françoise RIMEIZE des Bessons, frère et sœurs vendent à Sieur Jacques CHALVET un champ sis aux bessons contenant 7 cartonnées de terre pour 30l.	signé CHALVET
9888	1663/08/15	Q	Les Bessons	RIMEYSE Jean BOUCHARENC Antoine	Jean RIMEYSE confesse avoir reçu des mains de Jeanne BONNET mère d'Antoine BOUCHARENC 15l. suite à C.M.	
9791	1662/08/13	Q	Rimeize	ROCHE Guillaume ROCHE Antoine	Guillaume ROCHE de Monteils confesse avoir reçu d'Antoine ROCHE son frère, héritier de leurs père et mère, 25l. du leg fait au dit Guillaume par leur + père.	
9777	1662/05/29	Q	Rimeize (Monteil)	ROCHE Vidal ROCHE Antoine	Vidal ROCHE fils de + Daunys confesse avoir reçu d'Antoine ROCHE son frère 25l. léguées par le + Daunys en son T. par Me LAUGIER (St André de Lancize).	
9996	1664/11/06	Q	Chauchailles Fau de Peyre	ROUGIER François FOURNIER Antoine	François ROUGIER de Bégounal confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère 22l. en déduction du C.M. de Jeanne FOURNIER femme du dit ROUGIER reçu par Me TRICAL.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9676	1661/10/16	CM	Marjevols St Chély d'Apcher	ROUVIERE Pierre MICHEL (de) Marguerite	Mre Me Pierre ROUVIERE greffier en chef, civil, criminel, ... des villes et propriétés royales du pays de Gévaudan, premier consul de Marvejols, fils de Sieur Pierre ROUVIERE et de demoiselle Jeanne de VIERN, d'une part et demoiselle Marguerite de MICHEL fille de + Sieur Jacques de MICHEL docteur en droit et de demoiselle Catherine de LESCURE, assistée de Sieur Jean de MICHEL bourgeois son frère aîné et de Me Etienne de LESCURE, prieur de Serverette son oncle d'autre. Sieur Jean de MICHEL héritier de leur père constitue à sa soeur dot de 5100l selon testament de leur père reçu par Me RAOUL père du présent notaire, ainsi que sa part des bagues, bijoux et robes mentionnés audit testament, conjointement avec Delle Françoise de MICHEL sa soeur. De même Me Etienne de LESCURE donne à sa nièce 400l. Présents Mre Vitalis de MICHEL, Sr Jacques RUAT, entre autres. Très nombreuses signatures.	signé : ROUVIERE, Marguerite MICHEL, LESCURE prieur,
9986	1664/07/25	Q	Les Bessons (Treidos)	RUAT Jean NOZERETTE Guillaume	Jean RUAT confesse avoir reçu de Guillaume NOYZERETTE 60l. en déduction du contrat de vente du 21/10/1663, payées en partie à Pierre et Antoine RUAT père et fils de Chaudesaigues selon le contrat de subrogation du 29/08/1664.	cf : 9890
9809	1662/11/06	V	St Chély d'Apcher	SAINT FLOUR Jeanne VIDAL Antoinette	Jeanne SAINT FLOUR vve de Jean BOUCHARD vend à Antoinette VIDAL vve de Me Vidal BRUN la faculté de transporter la muraille mitoyenne pour 11l.	
9708	1661/12/19	Q	St Chély d'Apcher	SAINT LAGER Françoise BONNEFOY Mathieu	Françoise SAINT LAGER vve de Jean BONNEFOY tanneur confesse avoir reçu de Mathieu BONNEFOY son beau-frère 30l. en déduction de la vente du 20/06/1661	signé BONNAFOY cf : 9644
9988	1664/08/28	Q	Molezon La Fage St Julien	SALOMON Gaspard GERBAL Jean	Gaspard SALOMON fils de + Jean, natif de Poulges, habitant à Molezon, confesse avoir reçu de Jean GERBAL de Poulges, 105l. suite au contrat du 08/08/1662 par Me MOUSSIER	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9839	1663/02/26	T	Les Bessons (la Rochette)	SALOMON Jean	Jean SALOMON atteint de pleurésie lègue à Pierre JOUGLARD son beau-père son manteau; institue Marguerite SALOMON sa fille âgée de 18 mois environ, de + Marguerite JOUGLARD, dont il nomme tuteur Jean GERBAL son neveu. Et au cas où la dite Marguerite décède sans héritier il lègue à Antoine et Gaspard SALOMON ses frères à chacun 12l. et à Marguerite AURIAC femme du dit JOUGLARD 3l.	
9843	1663/02/27	Cod.	Les Bessons (la Rochette)	SALOMON Jean	Suite au T. ci-dessus le dit Jean SALOMON lègue à Antoine SALOMON son frère du Puech del Mont ses habits, à Jean GERBAL son neveu de Poulges 40l pour ses honneurs funèbres.	
9764	1662/05/12	Q	Les Bessons La Fage St Julien	SALOMON Jean GERBAL Jean	Jean SALOMON de la Rochette, fils de + Jean, confesse avoir reçu de Jean GERBAL son neveu de Poulges 60l. en moins de la somme accordée en son C.M.	cf : 9587
9744	1662/03/09	Q	St Chély d'Apcher	SARRAZIN Antoine MATHIEU Blaise	Antoine SARRAZIN confesse avoir reçu de Blaise MATHIEU son beau-père 30l. en moins de la dot de Marguerite SARRAZIN femme du dit Antoine	signé B. MATHIEU
9894	1663/10/11	V	Les Bessons (Treidos)	SAVARIC Catherine NOZEYRETTE Guillaume	Catherine SAVARIC vve de Pierre BOUCHARENC vend à Guillaume NOZEYRETTE un petit champ contenant une cartonnade de terre pour 13l.15s.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9735	1662/02/12	CM	St Chély d'Apcher (Sarroul)	SAVOYE Guillaume BRUN Anne	Guillaume SAVOYE fils de + Etienne et de Marguerite BIGOT d'une part et Anne BRUN fille de + Pierre et de + Isabeau BASCLE d'autre. La dite Anne BRUN s'est constituée dot de tous ses biens et droits dont du bétail qu'elle possède en partie avec Isabeau BRUN sa soeur. Jeanne BRUN vve de Guillaume BAZALGETTE donne à la future la maison haut et bas avec courtilage qu'elle habite sous réserve de continuer à l'habiter sa vie durant et de la somme de 30l. Autre Jeanne BRUN autre soeur de la future lui donne tous ses droits et biens qu'elle a sur ses feux père et mère sous réserve d'habitation et de diverses conditions. De même Isabeau BRUN soeur de la future lui donne un champ contenant 5 cartonnées de terre. Aussi présentes Marguerite BIGOT et Isabeau SAVOYE vve de Jean BOSSUGE, mère et soeur du futur, lesquelles solidairement lui donnent 80l. autre Marguerite BIGOT tante du futur lui donne un mouton.	
9895	1663/10/12	V	St Chély d'Apcher	SOLLIER Jean, marchand FOURNIER Poncet	Jean SOLLIER vend à Poncet FOURNIER un champ contenant 3 cesterées de terre pour 190l. annulant entre autre une obligation du 24/10/1661	signé : SOULIER, FORNIER
9680	1661/10/23	Acc.	La Fage St Julien	SOLLIER Jean, marchand et CHEVALIER Anne ASTRUC Antoinette	Me Jean SOLLIER de St Chély d'Apcher et Anne CHEVALIER vve de Jean MOURGUES de Recoules ont donné faculté à Antoinette ASTRUC du dit Recoules de prendre l'eau à perpétuité qui sort d'une "chaussade" dans le champ moyennant 9l.appelé les Espasses	
9863	1663/05/16	Q	Arcomie Albaret Ste Marie	TALON Catherine et PAGES Jacques VEDRINE Jean et BRASSAC Antoine	Catherine TALON vve de Pierre PAGES et Jacques PAGES de la Besseire confessent avoir reçu de Jean VEDRINE et Antoine BRASSAC beau-père et beau-fils de la Roussille 50 livres, en déduction de la dot constituée à Jeanne VEDRINE femme du dit PAGES et sœur du dit VEDRINE, en son C.M. par Me CONSTANT (le Malzieu).	
9961	1664/05/05	Q	St Chély d'Apcher	TALON Pierre, tisserand ALHIER Benoît et Antoine, maréchal	Pierre TALON confesse avoir reçu de Benoît et Antoine ALHIER, père et fils, 31l. en déduction du contrat d'accord entre les parties par Me HERMET.	signé : ALHIER, ALHIER

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9858	1663/05/01	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONNAILLE Jean	Pierre TARDIEU de Rimeizenc confesse avoir reçu de Jean PONSONNAILLE de Sarroul 52l. et une robe en moins de la constitution de Jeanne PONSONNAILLE femme du dit TARDIEU en son C.M. Par Me RAOUL mon père.	
9918	1663/12/26	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONNAILLE Jean	Pierre TARDIEU de Rimeizenc confesse avoir reçu de Jean PONSONNAILLE son beau-frère de Sarroul 22l. Pour fin et entier paiement de la constitution de Jeanne PONSONNAILLE femme du dit TARDIEU en son C.M. Par Me RAOUL mon père.	signé TARDIEU
9707	1661/12/15	Q	Bacon Termes	TEISSEDRE Jean DURAND Jean	Jean TEISSEDRE de Bacon l'Eglise confesse avoir reçu de Jean DURAND de Chabanette 37l. en déduction de la dot de Marguerite DURAND femme du dit TEISSEDRE en son C.M. par Me CAZALEDES	
9706	1661/12/15	Q	Bacon La Fage St Julien	TEISSEDRE Jean POULALHON Pierre	Jean TEISSEDRE de Bacon l'Eglise confesse avoir reçu de Me Pierre POULALHON du Viala 60l. Et 9l. pour la valeur d'une robe en déduction de la dot constituée à + Marie BOUDOLIN femme du dit TEISSEDRE en son C.M. par Me HERMET.	signé POULALHON
9716	1662/01/14	V	St Chély d'Apcher	TEISSEDRE Marguerite MURET Pierre et Etienne	Marguerite TEISSEDRE fille émancipée de Vidal vend à Pierre et Etienne MURET père et fils un fond de jardin acquis de Jean et Antoine TEISSEDRE ses frères, pour y construire une maison, au faubourg supérieur de la ville, pour 50l.	signé E. MURET
9814	1662/11/26	T	St Chély d'Apcher (le Moulin de Finet)	TEISSIER Jeanne	à Pierre FOSSE de Mazeirac 30l.; à Delphine FOSSE sa fille femme de Jean BONNAFE d'Aubuges 5s.; à Jeanne FOURNIER sa nièce et filleule de St Chély 3l.; institue Jean FOSSE son fils aîné son H.U.	la testatrice vve de Pierre FOSSE présence Jean FOSSE beau frère de la testatrice
9988	1664/08/27	Q	Sommières (30)	TELLY Gabriel NURIT Jean, masson	Gabriel TELLY mari de Catherine GENELIN confesse avoir reçu de Me Jean NURIT 39l. En déduction des biens de la dite GENELIN	<i>lecture patronymes incertaine</i>

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9931	1664/01/21	Acc.	Termes	TEYSSÉDRE Barthélémy et DURAND Jeanne DURAND Jean	Il y a litige entre Barthélémy TEYSSÉDRE et Jeanne DURAND mariés de Chantejal d'une part et Jean DURAND leur beau-frère et frère de Chababette concernant le leg de 100l., une vache, une couverture, 2 linceuls, et une robe faite à la dite Jeanne par + Jean DURAND son père en son T. reçu par Me VARENNES le 04/09/1659. Pour y mettre fin un accord est trouvé entre les parties.	
9850	1663/04/09	Q	Albaret le Comtal Arzenc d'Apcher	TEYSSÉDRE Pierre TEYSSÉDRE Guillaume	Pierre TEYSSÉDRE natif d'Arzenc et marié à la Bastide confesse avoir reçu de Guillaume TEYSSÉDRE son frère, 217l.18s. tant en blé, avoine et argent et ce en moins de la constitution faite au dit Pierre en son C.M.	
9996	1664/11/14	Q	Albaret le Comtal Arzenc d'Apcher	TEYSSÉDRE Pierre BOISSONADE Marie	Pierre TEYSSÉDRE confesse avoir reçu de Marie BOISSONADE vve de Guillaume TEYSSÉDRE, sa belle-sœur, 22l. en déduction de l'accord passé entre les dits Pierre et + Guillaume devant Me VARENNES (Termes)	
9884	1663/07/14	T	St Chély d'Apcher	THOMAS Catherine	à Catherine ALHIER vve de Jean REYLET et à Jeanne ALHIER femme d'Antoine CHAPUIS ses filles, à chacune 5s.; institue Antoine ALHIER son mari son H.U. à charge de rendre l'hérédité à Antoine ALHIER son fils	mention d'Antoine REYLET petit fils de la testatrice.
9830	1663/1//1/	Q	St Chély d'Apcher	TONSON Antoine, cellier TONSON Jean, notaire	Me Antoine TONSON confesse avoir reçu de Me Jean TONSON son frère 100l. en moins de la constitution faite au dit Antoine en son C.M., par moi notaire, avec Charlotte CHAMBE par Françoise CHABRIER sa mère	signé: A. TONSON, TONSON
9723	1662/01/22	CM	St Chély d'Apcher	TONSON Antoine, cellier CHAMBES Charlotte	Me Antoine TONSON fils de + Me Guillaume TONSON et de Françoise CHABRIER, assisté de sa mère et de Me Jean TONSON notaire son frère d'une part et Charlotte CHAMBES fille de Me Jean CHAMBES et de + Isabeau ROBIN. Me Jean CHAMBES se sachant H.U de + Isabeau ROBIN sa première femme rend l'hérédité à la dite Charlotte sa fille sous réserve de payer 300l. à Louis CHAMBES son fils et de payer à Agnès CAZALEDES sa seconde femme la restitution de sa dot et gain de survie soit 300l. La dite Françoise CHABRIER donne à son fils 600l. y compris de leg fait par le + Guillaume TONSON en so T. reçu par Me HERMET.	signé : TONSON, J. CHAMBES cf : 9743

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9743	1662/03/09	Q	St Chély d'Apcher	TONSON Antoine, cellier TONSON Jean, notaire	Me Antoine TONSON confesse avoir reçu de Me Jean TONSON son frère 43l. qui restaient de la constitution faite au dit Antoine en son C.M. avec Charlotte CHAMBE par Françoise CHABRIER sa mère	cf : 9723 signé : A. TONSON, TONSON
9822	1663/01/11	CM	Les Bessons La Fage St Julien	VALENTIN Jean, charpentier PLANCHON Marguerite	Jean VALENTIN fils de + Pierre et de Jeanne VALET d'une part et Marguerite PLANCHON du Puech del Mont fille d'Antoine et de + Anne BOUCHARENC d'autre. Le dit PLANCHON fait donation à sa fille Marguerite de la moitié de tous ses biens sous la réserve de l'usufruit et se départit au profit de sa fille de l'hérédité de + Anne BOUCHARENC aux conditions de son T. par Me TONSON. le dit Jean VALENTIN promet d'apporter la somme de 400l.	
9959	1664/05/04	Obl.	Blavignac St Pierre le Vieux	VEDRINE Barthélémy FOURNIER Mathieu	Barthélémy VEDRINE de la Veysère confesse devoir à Mathieu FOURNIER de Vareilles 60l. pour vrai et aimable prêt fait moyennant l'hypothèque d'un pâturage.	
9805	1662/10/13	Obl.	Albaret Ste Marie (la Roussille)	VEDRINE Jean VEDRINE Jean et BRASSAC Antoine	Jean VEDRINE fils et héritier de + François, confesse devoir à autre Jean VEDRINE et Antoine BRASSAC beau-père et beau-fils 7l.10s. dont le dit + François était débiteur	
9771	1662/05/21	Q	Albaret Ste Marie La Fage St Julien	VEDRINE Jean et BRASSAC Antoine FOURNIER Antoine	Jean VEDRINE de la Roussille et Antoine BRASSAC confessent avoir reçu d'Antoine FOURNIER de Recoules, beau-frère du dit BRASSAC, 180l. en déduction de la somme constituée au dit BRASSAC en son C.M. ci-dessus.	
9789	1662/07/25	Q	Albaret Ste Marie La Fage St Julien	VEDRINE Jean et BRASSAC Antoine FOURNIER Antoine	Jean VEDRINE de la Roussille et Antoine BRASSAC confessent avoir reçu d'Antoine FOURNIER de Recoules, beau-frère du dit BRASSAC, 180l. en déduction de la somme constituée au dit BRASSAC en son C.M. avec Jeanne VEDRINE. Laquelle somme les dits VEDRINE et BRASSAC veulent employer au paiement partiel de la dot de Jeanne VEDRINE femme de Jacques PAGES de la Besseyre.	
9862	1663/05/16	Q	Albaret Ste Marie La Fage St Julien	VEDRINE Jean et BRASSAC Antoine FOURNIER Antoine	Jean VEDRINE et Antoine BRASSAC beau-père et beau-fils de la Roussille confessent avoir reçu d'Antoine FOURNIER de Recoules 50l. en déduction du C.M. du dit BRASSAC et de Jeanne VEDRINE. Somme que les dits VEDRINE et BRASSAC ont déclaré vouloir employer à l'acquitement de la dot de Jeanne VEDRINE femme de Jacques PAGES de la Bessière	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9909	1663/11/18	Q	Albaret Ste Marie La Fage St Julien	VEDRINE Jean et BRASSAC Antoine FOURNIER Antoine	Jean VEDRINE et Antoine BRASSAC beau-père et beau-fils de la Rousille confessent avoir reçu d'Antoine FOURNIER de Recoules 60l. en déduction du C.M. du dit BRASSAC et de Jeanne VEDRINE. Somme que les dits VEDRINE et BRASSAC ont déclaré employer à l'acquittement de pareille somme due par le dit VEDRINE à Bernard MANGE de Falcimanes par obligation du 19/05/1665 par Me CAZALEDES.	
9954	1664/04/07	Q	St Chély d'Apcher	VIDAL Antoinette CHASTANG Raymond, cardeur	Antoinette VIDAL vve de Vidal BRUN confesse avoir reçu de Raymond CHASTANG 40l. suite au contrat de vente du 16/04/1663	signé CHASTANG
9765	1662/05/12	Q	St Chély d'Apcher	VIDAL Benoît, maçon VIDAL Antoinette	Benoît VIDAL confesse avoir reçu d'Antoinette VIDAL vve de Vidal BRUN, sa sœur, 15l. pour ss droits légitimes paternels et maternels.	
9766	1662/05/12	Don.	St Chély d'Apcher	VIDAL Benoît, maçon BRUN Isabeau	Benoît BRUN fils de + Antoine et de + Françoise ALHIER ayant fait dessain de s'en retourner en Languedoc où il a demeuré plusieurs années, fait donation à Isabeau BRUN sa nièce fille de + Vidal et d'Antoinette VIDAL de tous ses biens et droits	
9717	1662/01/15	CM	St Chély d'Apcher	VIGAN Jean TEISSEDRE Marguerite	Jean VIGAN fils de Me Antoine et de + Jeanne GRAS d'une part et Marguerite TEISSEDRE fille de Vidal et de Jeanne BALDET d'autre. La dite Marguerite TEISSEDRE s'est constituée dot de 33 et 14l., 4 linceuls, une couverture, 2 coffres, une robe..... Le dit Antoine VIGAN se démet en faveur de son fils des fruits et usufruit qu'il pourrait avoir sur la dot de Jeanne GRAS et Antoinette MARTIN (seconde) femme du dit Vidal TEISSEDRE donne à la future 10l.	signé J. VIGAN cf : 9732
9729	1662/01/28	Acc.	St Chély d'Apcher	VIGAN Jean TEISSEDRE Marguerite	Jean VIGAN fils de Me Antoine et Marguerite TEISSEDRE fille de Vidal s'accordent pour mettre fin au procès pendant entre-eux et u'il demeure comme nul et non advenu et que les parties ne puissent prétendre à aucun dépens.	
9905	1663/11/15	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	VIGIER François, tisserand CHARREYRE Jean	François VIGIER confesse avoir reçu de Jean CHARREYRE vieux de la Fouillarade 10l. pour reste et entier paiement du contrat passé du 12/5/1661 par Me RAOUL mon père.	
9848	1663/03/19	V	Les Bessons (la Védrine)	VIGIER Jean BOUCHARENC Jean	Jean VIGIER vend à Jean BOUCHARENC un champ sis au dit lieu d'une cartonnade pour 15l.	

photo		Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9668	1661/09/14	Q	Termes St Just (15)	VIGOUR Guillaumette PORTEFAIX Pierre	Guillaumette VIGOUR vve de + Antoine PORTEFAIX de Fenestre confesse avoir reçu de Pierre PORTEFAIX son filiastr de St Just 68l. en déduction du contrat d'accord entre les parties devant Me RAOUL mon père.	
9780	1662/06/17	Q	Termes St Just (15)	VIGOUR Guillaumette PORTEFAIX Pierre	Guillaumette VIGOUR vve de + Antoine PORTEFAIX de Fenestre confesse avoir reçu de Pierre PORTEFAIX son filiastr du Recoux 68l.10s. en déduction du contrat d'accord entre les parties en raison de la répétition de dot de la dite VIGOUR	

Lozère Histoire et Généalogie